

LE MOT DU PRÉSIDENT	03
RAPPORTS DES ORGANES DE LA FONDATION	04
<ul style="list-style-type: none"> ▸ CONSEIL DE FONDATION CF ▸ COMITÉ DIRECTEUR CD ▸ (CONSEIL CONSULTATIF) CC 	
ACTIVITÉS DU SIÈGE	06
<p>Organisation et fonctionnement</p> <p>ACTIVITÉS DANS LES DIVERS DOMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ GÉNÉRALITÉS ▸ PROGRAMMES PRIORITAIRES ▸ PROJETS INDIVIDUELS ▸ SUBSIDES D'ENCOURAGEMENT ▸ INFODOC PROMOTION DE LA SANTÉ ▸ COLLABORATION INTERNATIONALE ▸ INFORMATION / COMMUNICATION / RELATIONS PUBLIQUES 	
PROJETS	14
<ul style="list-style-type: none"> ▸ PROJETS CONCRETS ▸ PERSPECTIVES ▸ REQUÊTES ▸ APERÇU DES PROJETS 1999 	
COOPÉRATION	30
<p>Nos principaux partenaires</p> <p>Confédération / cantons / etc.</p> <p>Assureurs maladie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▸ RÉSEAUX <p>Généralités</p> <p>Petites et moyennes entreprises PME</p> <p>Hôpitaux</p>	
ADVOCACY	31
<ul style="list-style-type: none"> ▸ CENTRE D'ENTRAIDE KOSCH 	
FINANCES	32
<ul style="list-style-type: none"> ▸ BILAN ▸ COMPTE PERTES ET PROFITS ▸ COMMENTAIRE / POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ▸ RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION 	
RÉTROSPECTIVE	36
COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS / ADRESSES / CONTACTS	38

VISION ET TÂCHE

▀ LES CONDITIONS DE VIE PERSONNELLES JOUENT ELLES AUSSI UN RÔLE

«Les individus sont informés, aptes et motivés à faire des choix judicieux pour leur propre santé et contribuent ainsi à améliorer leur qualité de vie; le contexte est aussi favorable que possible à ces choix.»

Concrétiser cette vision, telle est la tâche de la Fondation suisse pour la promotion de la santé – Fondation 19, elle se base sur l'article 19ss. de la loi sur l'assurance-maladie LAMal et joue le rôle d'un centre de compétence reconnu de coordination de la promotion de la santé en Suisse. Les activités de la fondation et les frais de fonctionnement de son siège sont financés à partir des cotisations des assurés visées à l'art. 20 al. 1 LAMal ainsi que d'autres recettes. En 1999, ces cotisations s'élevaient à Fr. 2.40 par assuré et par an.

Au cours de l'année 1999, le travail de la Fondation suisse pour la promotion de la santé a considérablement progressé, et beaucoup d'idées, de choix entre alternatives, de développements et de projets ont pu être traduits en actes concrets. Ainsi avons-nous rempli le mandat que le législateur nous avait confié au sens de l'article 19 de la LAMal.

La promotion de la santé est un vaste domaine où interviennent de nombreux protagonistes dans la Suisse entière. Ce caractère multiforme est l'expression de la structure fédérale de notre pays: une chance, mais quelquefois aussi un obstacle. Nous, de la fondation 19, nous nous voyons dans le rôle d'un vaisseau amiral, tenu d'être bien visible et de fixer un cours précis. Tel est l'objectif des intenses efforts du Conseil de fondation, du Comité directeur et de toute notre équipe de Lausanne, qui me paraissent couronnés d'un succès croissant.

Les vastes travaux préparatoires au démarrage de la première campagne de promotion de la santé «FeelYourPower», étendue à tout le territoire national, ont déterminé dans une mesure essentielle non seulement l'avancement de nos trois programmes prioritaires, mais aussi l'ensemble de nos activités.

Nous avons consacré beaucoup d'énergie et de ressources au travail de base et à la communication. Communiquer, se concerter et mettre en réseau sont devenus une mission permanente pour tous ceux qui veulent aujourd'hui accomplir et transmettre. Ici notre entreprise n'est pas seulement interpellée, elle est aussi mise directement au défi, au sens le plus ample du mot. Notre mandat, qui est de suggérer, coordonner et évaluer des mesures de promotion de la santé à l'échelle nationale, impose comme préalable une information continue et un dialogue avec les partenaires directs ainsi qu'avec tous les protagonistes de la promotion de la santé. Notre «focus», la revue suisse de la promotion de la santé, qui vient de recevoir une nouvelle physionomie, donne de puissantes impulsions dans cette direction et a été fort bien accueilli. Avec la première Conférence nationale de promotion de la santé, qui s'est déroulée en mars à Lucerne, nous avons constitué une plate-forme idéale, à la fois nouvelle, attrayante et susceptible d'un ample développement. Le présent rapport annuel vise lui aussi des fins d'information.

1999 a été marqué par un renforcement de notre direction au niveau du personnel. A Catherine Perrin, notre secrétaire générale, sont venus s'ajouter Bertino Somaini, Felix Kùchler et Volker Schulte, en tant que nouveaux membres de la direction. Après quelques changements d'ordre personnel, ce sont aujourd'hui une douzaine de collaboratrices et collaborateurs qualifiés et motivés qui travaillent en équipe à Lausanne, ce qui va renforcer et agrandir tangiblement nos possibilités d'action.

Notre fondation a une vision: «Les personnes qui vivent en Suisse sont informées, capables et suffisamment motivées pour effectuer les choix qui conviennent à leur santé et les traduire en actes en vue de l'amélioration de leur qualité de vie». En 1999, nous avons travaillé à la réalisation de cette vision, conjointement avec d'innombrables personnes qui partagent nos idées. Nous, de la direction de la fondation, nous sommes fermement décidés à ne pas lâcher prise et à suivre obstinément la voie que nous avons choisie. Cette voie est riche en cailloux, voire en gros rochers, qui sont là pour être mis de côté ou efficacement contournés. La promotion de la santé est sur le point de conquérir, dans le système sanitaire suisse, la place de premier ordre qui lui revient de droit.

FeelYourPower! Certes, ceci n'est pas (encore) notre salut officiel; mais je suis certain que, ces prochains mois, nous allons rencontrer partout ce slogan aussi expressif qu'émouvant. En tant que président, je crois pouvoir vous assurer, chères lectrices et chers lecteurs du présent rapport annuel, que la fondation perçoit cette force et est prête à la porter à son plein épanouissement.

C'est dans ce sens que je vous souhaite une lecture stimulante, que je remercie cordialement toutes les personnes intéressées et que je vous présente mes meilleures salutations.

Think health!

Klaus Fellmann
Président du Conseil de fondation

LA FONDATION SE DONNE UNE FORME

La fondation a déployé en 1999 de gros efforts en vue de mieux adapter son organisation et ses structures à des besoins qui ont en partie évolué, afin d'accomplir ses tâches difficiles et de manière plus efficiente. Aussi ces questions importantes ont-elles dominé les travaux du *Conseil de fondation* comme ceux du Comité directeur.

Le *Conseil de fondation* a tenu trois séances et adopté outre les affaires courantes (programme de travail et budget /comptes annuels), les points suivants :

- Réorganisation du siège (nomination d'une direction constituée de quatre personnes) et révision des structures des organes de la fondation;
- la fondation en tant que partenaire de l'Expo.02;
- objectifs 2000;
- campagne de promotion de la santé;
- transfert du siège de la fondation de Lausanne à Berne;
- «focus» (magazine suisse pour la promotion de la santé).

Au cours de quatre séances ordinaires et deux réunions extraordinaires, le *Comité directeur* a examiné, outre les affaires usuelles, les objets suivants :

- campagne de promotion de la santé (objectifs, stratégies de mise en œuvre);
- «focus» (nouvelle conception du magazine suisse pour la promotion de la santé);
- mise en œuvre concrète des programmes prioritaires;
- le lobbying pour une politique de la santé;
- réorganisation et renforcement du siège;
- programme de travail 2000;
- budget 2000;
- directives concernant le dépôt de requêtes;
- politique de promotion de la santé.

Le Comité directeur a agréé la révision du règlement administratif ainsi que le règlement du nouveau Conseil consultatif. Il a mis en place, dans le cadre de la campagne de promotion de la santé, un *creative team* ainsi qu'un groupe de pilotage sous la présidence de Thomas Braun.

Le *Conseil consultatif* s'est réuni pour la dernière fois sous sa forme d'alors en 1999. Ses membres se sont réunis trois fois en vue de discuter de projets divers, individuels ou faisant partie des programmes prioritaires. Le thème principal a cependant été le plan d'action dressé dans le cadre du programme prioritaire «activités physiques, alimentation, détente»; seuls les deux premiers de ces domaines ayant cependant été traités. Le Conseil consultatif a attribué une grande importance aux réseaux pour la mise en œuvre des mesures envisagées, et recommandé en outre de développer ultérieurement le secteur alimentation conjointement avec des partenaires reconnus à l'échelle nationale. Il a par ailleurs formulé des recommandations au Conseil de fondation, lors de la rédaction du programme d'activités 1999 / 2000, au sujet de sa réorientation en ce qui concerne la répartition des rôles et des tâches ainsi que l'élaboration d'une politique de promotion de la santé. Il a également débattu des questions suivantes :

- états des lieux des plans d'action à définir dans le cadre de la mise en œuvre des programmes prioritaires;
- rôle des membres du Conseil consultatif au sein des commissions spécialisées;
- déroulement du tri des projets.

La plupart des membres sortants du Conseil consultatif étaient d'accord avec la réorientation de celui-ci. Ceci signifie que le nouveau Conseil consultatif va apporter de l'expérience et formuler des lignes de conduite, et présenter au Conseil de fondation des recommandations en matière de stratégie et de définition des priorités. L'acceptation des projets, qu'ils soient individuels ou à réaliser dans le cadre des programmes prioritaires, sera de la compétence du siège jusqu'à un budget de Fr. 150'000.-; au-delà de cette somme, c'est le Comité directeur qui décidera.

▣ CONSEIL DE FONDATION

ABELIN THEODOR
 BRAUN THOMAS
 BRENTANO-MOTTA MAX
 BRUNNER HANS-HEINRICH
 DALVIT GISELA
 DIENER VERENA
 FELLMANN KLAUS
 HARTMANN DIETHELM
 KRAMER URS

MANSER MANFRED
 MÜLLER UELI

MÜLLER-ANGST MONIKA
 REVAZ PIERRE-MARCEL
 ROCHAT CHARLES-LOUIS
 STADLER BRUNO
 TILLE MARIANNE
 WÜTHRICH PETER

Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Berne
 Association suisse des assureurs privés ASA, Zurich
 Société suisse de pharmacie, Berne
 Fédération des médecins suisses FMH, Berne
 Ligue suisse contre le rhumatisme, Zurich
 Gesundheitsdirektion, Zurich
 Délégué de la CDS (président)
 Office fédéral de la santé publique OFSP, Berne
 Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
 CDIP, Berne
 Helsana Assurances SA, Zurich
 Concordat des assureurs-maladie suisses CAMS, Soleure
 (vice-président)
 Association suisse des infirmières et infirmiers ASI, Berne
 Groupe mutuel Assurances, Sion
 Département de la santé et de l'action sociale, Lausanne
 CSS, Lucerne
 Fédération romande des consommateurs, Lausanne
 suva, Lucerne

▣ COMITÉ DIRECTEUR

BRAUN THOMAS
 DIENER VERENA
 FELLMANN KLAUS
 HARTMANN DIETHELM
 MÜLLER UELI

TILLE MARIANNE
 WÜTHRICH PETER

Association suisse des assureurs privés ASA, Zurich
 Gesundheitsdirektion, Zurich
 Délégué de la CDS (président)
 Office fédéral de la santé publique OFSP, Berne
 Concordat des assureurs-maladie suisses CAMS, Soleure
 (vice-président)
 Fédération romande des consommateurs, Lausanne
 suva, Lucerne

▣ CONSEIL CONSULTATIF

BACHMANN GAUDENZ
 CONZELMANN CORNELIA
 DOMENIGHETTI GIANFRANCO
 ERNST MARIE-LOUISE
 GUETG RETO
 GUTZWILLER FELIX

JORIS FRANÇOIS
 LEHMANN PHILIPPE
 LÜDIN ANNELISE

OERTLE BÜRKI CORNELIA

PACCAUD FRED
 VAN DER LINDE FRANÇOIS
 ZAUGG FRITZ

Helsana Managed Care, Zurich
 Volkswirtschafts- und Sanitätsdepartement, Bâle
 Dipartimento delle opere sociali, Bellinzona
 Kaufdorf
 Concordat des assureurs-maladie suisses CAMS, Soleure
 Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich
 (président)
 Institut central des hôpitaux valaisans, Sion
 Office fédéral de la santé publique OFSP, Berne
 Association suisse des services d'aide et de soins à domicile SPITEX,
 Berne
 Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
 CDIP, Berne
 Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne
 Amt für Gesundheitsvorsorge, St-Gall
 Visana, Berne

▮ CONCRÉTISER LES PERFORMANCES AU MOYEN DE FORCES RENOUVELÉES

Ilse Hantschk a poursuivi l'accompagnement, entamé en 1998, des collaboratrices et collaborateurs de la fondation, mais il n'a pas été possible de surmonter les difficultés d'une manière satisfaisante dans les délais souhaités. La pression et les charges subies par les collaboratrices et collaborateurs, parfois devenues insoutenables, a eu comme conséquence la démission des chefs de programme. Au mois de mai, le Comité directeur a décidé de renforcer le siège en y instaurant une direction à quatre têtes, décision qui a été acceptée par le Conseil de fondation. Outre Catherine Perrin, Bertino Somaini, Felix Küchler et Volker Schulte ont alors commencé leur travail le 1er juillet. Leur tâche consistera à s'occuper jusqu'à fin 2000 de toutes les questions figurant au programme d'activités de juin 1997 et à recruter des collaboratrices et collaborateurs appropriés pour les postes-clés au cours des 12 premiers mois. Les structures de direction au sein du siège devront elles aussi être réglées de manière définitive à partir de l'automne 2000.

Le but de la nouvelle équipe sera de positionner et de profiler la fondation de manière qu'elle puisse s'affirmer en tant que partenaire attrayant vis-à-vis de l'ensemble des institutions et protagonistes s'occupant de promotion de la santé. Ses performances devront être visibles aux yeux du public comme de ses partenaires potentiels, son utilité devra être démontrable. Au sein de l'équipe, on redéfinira les responsabilités, on établira un programme de travail clairement défini pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, et on adoptera un système de présentation régulière de rapports. La direction se réunit chaque semaine; les cadres, toutes les deux semaines; toute l'équipe, une fois par mois. Deux retraites se sont tenues, en vue de consolider la nouvelle équipe; elles ont été consacrées essentiellement à la structuration de celle-ci et au développement de l'organisation.

L'expérience accumulée au cours de 1998 a montré que l'on avait sous-estimé la difficulté du passage de l'ancienne à la nouvelle fondation. Ce processus s'est révélé extrêmement difficile et laborieux, car il ne s'agissait pas simplement de redéfinir les tâches et de les enrichir de quelques nouvelles, mais d'un processus fondamental de transformation basé sur une compréhension nouvelle des objectifs de la fondation.

Dans le domaine de l'*informatique*, on a interrompu les travaux qui avaient commencé en 1998 sur les bases de données (projets), afin d'intégrer en temps utile les nouveaux aspects du traitement et de l'évaluation des demandes. La base de données d'adresses mise en service en 1998 est parfaitement fonctionnelle.

Dans le domaine des *ressources humaines*, on notera les changements suivants: on a pu recruter Myrtha Meuli en janvier pour l'encadrement des projets individuels. Elle gère dans ce secteur un budget annuel de deux millions de francs. Elle a pris la succession de Regula Villari. Le service administration, finances et ressources humaines a été confié en juin à Edith Schleiss. Quant aux services chargés de piloter les programmes prioritaires, on a pu en désigner les responsables fin décembre 1999.

Les collaboratrices et collaborateurs du siège s'engagent à mettre en pratique les enseignements de la promotion de la santé. Ceci signifie, outre un travail conceptuel, l'aménagement concret, en commun, de programmes et de projets ainsi qu'une exécution rapide des tâches administratives qui y sont liées (procédures d'agrément des demandes de projet, déroulement des contrats, services de réception des demandes). Notre souci est de nous améliorer constamment, ce qui aura lieu à l'aide de propositions critiques et constructives en provenance de l'intérieur comme de l'extérieur, de la sélection d'un personnel approprié et d'une formation complémentaire adéquate. «Atteindre les objectifs élaborés en commun», telle est notre ligne de conduite dans nos actions en matière de *ressources humaines*.

La direction assure la *représentation* de la fondation au sein des commissions, institutions et groupements suivants:

- Commission fédérale pour la prévention du tabagisme;
- Comité de pilotage «Formes de collaboration et financement de la promotion de l'allaitement» (fondation / OFSP / UNICEF);

- Comité de pilotage des programmes nationaux de lutte contre le cancer;
- Association suisse pour la prévention du Tabagisme AT;
- Conférence nationale des responsables cantonaux pour la promotion de la santé;
- Commission de rédaction de «focus».

ACTIVITÉS DANS LES DIVERS DOMAINES

■ CONSOLIDATION DE LA PRISE DE CONSCIENCE ET DE SA SANTÉ

Avec les mesures qu'elle prend, la fondation contribue au développement et à la consolidation des ressources et des compétences tant des individus que de la collectivité (empowerment), à la prévention des maladies et à la réduction des risques. Les activités de la fondation s'orientent selon les priorités propres à chaque pays, les objectifs *Santé pour tous* formulés par l'OMS pour l'Europe ainsi que selon la Charte d'Ottawa de 1986 et la Déclaration de Djakarta de 1997. Dans la définition de ses objectifs et des mesures à prendre, la fondation prend en considération toutes les catégories de la population. Ses activités tiennent compte des conditions existantes, qu'elles soient sociales, linguistiques, culturelles ou spécifiques des sexes. Elles sont réparties en neuf domaines essentiels :

- politique de promotion de la santé;
- empowerment;
- programmes prioritaires;
- projets individuels;
- subsides d'encouragement;
- services;
- promotion de la qualité et évaluation;
- collaboration internationale;
- information / communication / relations publiques.

EMPOWERMENT

■ DEVENIR CONFIAINT EN SES PROPRES FORCES

Nous savons le plus souvent ce qui est bénéfique ou nuisible à notre santé; mais les circonstances extérieures telles que le stress et la hâte, ou encore le manque de confiance dans nos capacités d'agir, nous empêchent souvent de traduire en actes ce que nous savons être juste. C'est ici qu'intervient la théorie de l'empowerment. L'être humain doit être à même de vivre et d'exploiter intégralement son potentiel de santé, et d'obtenir et d'accroître son capital en la matière. Grâce à l'empowerment, il cessera d'être un sujet passif pour devenir un protagoniste actif de la défense de ses propres intérêts. Les moyens pour y arriver sont la connaissance, la motivation à un comportement sain et le changement des conditions de vie. Ainsi renforcé et encouragé dans sa capacité d'agir, l'être humain traduira son savoir en actions concrètes. L'empowerment n'est pas une méthode, mais une attitude de base qui préside au travail professionnel dans le domaine de la promotion de la santé et inclut également la compréhension de soi-même de la part de toutes celles et tous ceux qui travaillent dans ce secteur.

■ ACTIVITÉ PHYSIQUE, ALIMENTATION ET DÉTENTE (PROGRAMME PRIORITAIRE 1)

Le programme prioritaire *activité physique, alimentation, détente*, a permis le lancement d'actions pilotes dans le courant de l'année et la consolidation de projets importants. Dans le *domaine activité physique*, ce sont le travail de structuration du *Réseau santé et activité physique Suisse* et son élargissement, entre-temps, à plus de 30 membres, qui a occupé le premier plan. Des recommandations concernant les activités physiques bénéfiques pour la santé ainsi qu'un document de base correspondant qui contient des conseils appropriés ont été édités. Dans le *domaine alimentation*, l'Association suisse pour l'alimentation a rédigé une analyse fondamentale qui pourra servir de base, en 2000, à la mise en œuvre d'un programme national visant à l'amélioration de l'information en matière d'alimentation. Ce document servira à définir les points essentiels des activités à court, moyen et long terme de la fondation. Dans le *domaine détente*, la structuration du

programme en est encore au stade des concepts. Au total, on a financé 11 projets, pour un montant de Fr. 1'026'500.-: 10 portant sur les activités physiques et 1 sur l'alimentation.

▣ SANTÉ ET TRAVAIL (PROGRAMME PRIORITAIRE 2)

Au cours de l'année sous revue, on a commencé à structurer les *initiatives d'intervention* ci-après:

- projets-pilotes à lancer au sein de petites entreprises basées dans des cantons et des communes sélectionnés;
- un programme de formation des responsables au sein des grandes entreprises dans le domaine de la prévention des toxicomanies;
- un programme de formation des responsables des ressources humaines dans les secteurs public et privé.

On a financé en 1999, pour un montant de Fr. 105'600.-, un projet portant sur des mesures destinées aux chômeurs et aux groupes marginaux de la région de Vaud (district d'Aigle et Pays-d'Enhaut).

▣ ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES (PROGRAMME PRIORITAIRE 3)

Les concepts et plannings élaborés avec soin au cours de l'année passée ont permis une mise en œuvre ciblée qui s'oriente essentiellement selon deux axes. Le premier est la *santé psycho-sociale*. La violence contre soi-même (suicide) est, en Suisse, le problème No 1 des adolescents. L'approche salutogénétique vise à renforcer la conscience et l'estime de soi-même. Les projets tendant à promouvoir les compétences individuelles ou sociales tels que, par exemple «Kinder reden mit», ou le théâtre-forum «Hau den Lukas!» ont bénéficié d'un appui. En ce qui concerne l'orientation à moyen terme, l'Université de Genève a fait une étude bibliographique sur le thème du suicide. Quant au second domaine d'action, il est constitué par les *comportements à risque*. En ce qui concerne le *tabac*, la fondation collabore étroitement avec l'Association suisse pour la prévention du Tabagisme (AT). L'initiative «Nouveau plaisir sans tabac» a pour but d'inciter les adolescents à ne pas commencer à fumer. Une étude pour une stratégie nationale de prévention du tabagisme chez les jeunes est en cours d'élaboration. En ce qui concerne *l'alcool*, on a pu porter au stade du début d'exécution un projet qui s'étendra à l'ensemble de la Suisse francophone et visera, en collaboration avec les tenanciers de cafés, à inciter les jeunes à consommer, dans des verres «Tank-Free», exclusivement des boissons non alcoolisées. Les *comportements sexuels à risques* feront l'objet d'un travail d'information mieux axé sur les besoins effectifs. La journée de réflexion «Bubenarbeit» propose aux professionnels de la promotion de la santé un perfectionnement dans ce domaine et a réussi, avec la brochure «Eh les garçons» à répondre également à des questions délicates. Quant aux groupes de problèmes constitués par la violence vis-à-vis des autres, l'interruption des études, les jeunes migrant(e)s et les jeunes marginaux, ils ont été soit remis à plus tard, soit assignés à d'autres domaines.

C'est l'école qui constitue le plus important des moyens d'accès aux enfants et aux adolescents ainsi qu'à leur environnement psychosocial (domicile parental, loisirs). Depuis quelques années, il existe à ce propos, en Suisse, deux programmes complémentaires:

- le programme-cadre *école et santé*, mis-en-œuvre conjointement par la CDIP et l'OFSP et qui vise à promouvoir les projets d'une certaine ampleur qui concernent simultanément plusieurs écoles ou localités;
- l'appui aux projets concernant des écoles individuelles, via Radix et le réseau d'écoles pratiquant la promotion de la santé.

La collaboration avec les responsables de ces programmes a été intensifiée. À l'avenir, la fondation participera dans une mesure essentielle à la mise en forme et au financement de ces deux programmes. Les projets visant les écoles seront appuyés exclusivement via les deux institutions susmentionnées. Les projets que celles-ci refuseront ne pourront plus être soumis à la fondation.

La *Commission spécialisée* a apporté à la direction de ces programmes un précieux appui tout au long de l'année. Ses cinq experts ont accompli un travail efficient et constructif, et fourni de fort utiles incitations. Les montants débloqués pour des projets se sont élevés à Fr. 485'700.-.

▮ PROJETS INDIVIDUELS

En 1999, la fondation a financé au total douze projets individuels, pour un montant global de Fr. 958'640.-. Parmi ceux-ci, on trouve cinq projets-pilotes, trois projets structurels à long terme, un projet visant à constituer un réseau, deux projets d'information spécifique en matière de promotion de la santé et un projet d'évaluation. Au point de vue géographique, sept projets se déroulaient en Suisse alémanique, quatre en Suisse romande et un en Suisse italienne. Un projet avait un caractère local, un deuxième se limitait à un seul canton et six autres étaient d'ampleur régionale ou nationale.

▮ SUBSIDES D'ENCOURAGEMENT

Depuis l'été 1999, les critères relatifs aux *subsidés d'encouragement* ont changé. Tout comme pour les grands projets, ce sont ici aussi *l'approche salutogénétique*, *l'empowerment* et une implication clairement précisée du groupe-cible qui comptent en premier lieu. La fondation a alloué plus de Fr. 110'600.- sous forme de subsidés d'encouragement, trois dans le domaine théâtral, un pour la formation de clowns, un pour la constitution de structures communautaires destinées aux malades mentaux, ainsi que des montants pour des projets visant à la mise en place d'un service d'entraide destiné aux victimes respectivement du tabac et de l'alcool, deux pour l'organisation de journées de réflexion.

▮ SERVICES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ

On a réussi à conclure, en 1999, des contrats avec les trois *services d'information et de documentation sur la promotion de la santé*. Ces services, qui travaillent dans les trois langues nationales – allemand, français et italien – sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs professionnels ainsi que d'autres personnes intéressées (étudiant[e]s, éco-lières et écoliers, milieux politiques, etc.). Le service germanophone est géré par Radix; celui qui s'occupe de la Suisse romande, par le Centre de documentation des Hospices cantonaux; et celui qui dessert la Suisse italienne, par le Département de la santé du canton du Tessin. Ces services couvrent les domaines de la promotion de la santé et de la prévention en fournissant de la documentation de base, des informations de fond ainsi que de la littérature «semi-technique». Toutes les données sont accessibles sur Internet.

▮ COLLABORATION INTERNATIONALE

Un atelier international tenu à Melbourne et intitulé «Health Promoting Infrastructures» a offert, en août, l'occasion d'échanger des informations avec les responsables de programmes individuels mis en place par des fondations-sœurs. On envisage une intervention conjointe des douze fondations de promotion de la santé existant dans le monde lors de la 5e Conférence mondiale de promotion de la santé, qui se tiendra à Mexico en juin 2000. Ces fondations ont décidé de constituer un réseau de pages Internet. De plus, elles envisagent la mise au point de critères d'évaluation communs. Par ailleurs, la fondation a été appelée à collaborer activement à des réseaux internationaux tels que l'Association de l'UE pour la promotion de la santé dans les entreprises ou le Réseau de l'OMS pour la promotion de la santé par les assurances sociales.

▮ INFORMATION / COMMUNICATION / PR ▮ DE LA PUBLICITÉ POUR UN CONSENSUS SUR LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Le 21 janvier 1999 s'est déroulée à Lucerne la *1re Conférence nationale sur la promotion de la santé*. La fondation y a invité des décideurs d'institutions publiques et privées du secteur de la promotion et de la prévention en vue de débattre sur les moyens de parvenir à une stratégie harmonieuse et à une marche à suivre commune à tous. Les conditions existant dans la réalité font en sorte que cette tâche sera difficile, car le système de santé

suisse est marqué par sa structure fédérale et les compétences en la matière sont détenues en grande partie par les cantons. Des domaines essentiels des soins sanitaires primaires relèvent de prestataires privés ainsi que d'une multitude d'organisations (associations, ligues de santé, ONG, etc.) sans qu'il existe d'objectifs ou de mandats explicites définis par les pouvoirs publics. Une autre spécificité est la délégation de tâches publiques à des institutions semi-publiques de diverses obédiences (suva), des fondations (Fondation 19, bpa), des associations, des organismes intercantonaux (CDS). Ces structures aux pouvoirs nettement partagés contredisent manifestement l'idée même d'une direction globale. Ce qui manque, ce sont des objectifs stratégiques et des structures d'ensemble qui puissent assurer un emploi optimal des ressources disponibles. En tant qu'instance nouvelle chargée de la coordination au niveau national, la fondation s'est fixé pour objectif d'amorcer ce processus. Il faudra vérifier dans quelle mesure est souhaitée une marche à suivre commune dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention et, dans l'affirmative, savoir quels seront les premiers pas à entreprendre.

Des personnalités issues des milieux politiques, scientifiques et du secteur de la santé ont assisté à cette réunion. Klaus Fellmann, président de la fondation et directeur cantonal de la santé, a souligné l'absence d'une stratégie nationale et d'une définition rigoureuse des compétences en tant que point faible de la politique menée jusqu'ici. Catherine Perrin a exposé sa thèse selon laquelle une politique de grande ampleur en matière de promotion de la santé fera baisser à long terme les dépenses en la matière. Franz Wyss, secrétaire central de la CDS, a présenté le point de vue des cantons. Il a souhaité une meilleure coordination et la promotion de synergies entre les régions. Que les possibilités d'influer sur le capital-santé soient encore loin d'être épuisées a été le point saillant de l'exposé de Felix Gutzwiller; spécialiste en médecine préventive. Comme c'est souvent le cas, la science est loin en avance sur la pratique quotidienne. De nombreuses acquisitions des experts doivent encore s'affirmer dans l'esprit du grand public. Mais ce défi ne concerne pas seulement les experts de la santé. Pour Thomas Zeltner, directeur de l'OFSP et membre du Conseil exécutif de l'OMS, il est clair que la promotion de la santé et la prévention doivent être intégrées dans la politique globale. Il a établi des parallèles par rapport à la protection de l'environnement. «Nous devons convaincre d'autres personnes et groupes d'intérêts, tels que le monde de l'économie, qu'ils détiennent une responsabilité spécifique en matière de promotion de la santé.» Percevoir cette responsabilité, a-t-il poursuivi, serait en définitive dans l'intérêt fondamental de tous.

La promotion de la santé et la prévention doivent devenir plus efficaces, toutes les participantes et tous les participants à la 1^{re} Conférence nationale sur la promotion de la santé en étaient convenus. Ils ont souhaité une stratégie unique et une marche à suivre commune. Les premiers jalons d'une politique nationale de promotion de la santé ont pu être posés.

POLITIQUE DE PROMOTION DE LA SANTÉ

■ SUIVRE LE FIL CONDUCTEUR

Le système suisse de santé, fortement empreint de fédéralisme et aux compétences décisionnelles étagées sur de multiples niveaux, rend très difficile la définition d'une politique cohérente de promotion de la santé. Ce fait reconnu, constamment confirmé par l'expérience, explique pourquoi la fondation a inscrit parmi ses tâches essentielles la constitution d'une base solide en la matière dès la rédaction de son programme d'activités. À long terme, son succès deviendra un fait établi dès que ses divers partenaires tomberont d'accord sur une stratégie commune visant des objectifs hiérarchiquement supérieurs et que ses priorités et compétences seront devenues parfaitement claires. C'est précisément cela l'objectif de sa politique de promotion de la santé. Une idée de base doit jouer le rôle de fil conducteur à travers l'ensemble de la promotion de la santé; sa base idéologique devra permettre un traitement constructif des problèmes qui lui seront soumis et la mise en place d'un réseau approprié avec ses divers partenaires. La fondation a entamé les premiers pas en 1999 et déterminé le cadre dans lequel se déroulera ce processus. Il faudra avoir élaboré les bases d'une politique nationale de promotion de la santé d'ici à la mi 2001 avec tous les partenaires importants agissant en Suisse, en gardant constamment à l'esprit l'utilité de telles bases pour la population, les communes, les cantons, les offices fédéraux, la fondation et les autres organisations non gouvernementales.

ATELIER AVEC ILONA KICKBUSCH

À LA RECHERCHE DE L'UTILITÉ MAXIMALE POUR LA SANTÉ

C'est dans le cadre d'un atelier avec Ilona Kickbusch que la fondation a affronté, en mars, les questions fondamentales concernant la mise en œuvre d'une promotion efficace de la santé en Suisse. À cet atelier ont participé les collaboratrices et collaborateurs de la fondation, les membres de ses organes ainsi que des professionnel(le)s des domaines de la promotion de la santé et de la prévention. Cette réunion avait pour but de répondre aux questions suivantes :

- Comment produit-on la santé? fondements et facteurs déterminants.
- Comment se présente une politique de promotion de la santé?
- Quels investissements offrent la plus grande utilité pour la santé?
- Quels domaines stratégiques y a-t-il lieu d'envisager pour la fondation?
- Quelles lignes d'action, quels partenariats, quelles interventions médiatiques?

L'intégration de la fondation dans le contexte global de la Suisse, avec ses nombreux protagonistes et formateurs d'opinion, exige un équilibre entre capacité d'adaptation d'une part et volonté d'action d'autre part. Ceci mène, en tant que résumé des conclusions de la réunion, aux lignes d'action suivantes, basées sur les cinq «C» :

- Concepts : l'énoncé d'une politique de promotion de la santé repose sur les décisions de principe du Conseil de fondation et les recommandations du Conseil consultatif.
- Communication : les actionnaires, nos assurés, désirent recevoir une contrepartie de leur cotisation annuelle de Fr. 2.40. Ceci entraîne des répercussions sur la structure et la gestion de la fondation. Une politique de communication ouverte et apte à influencer positivement le marketing de la fondation sera indispensable.
- Consommateurs : nous devons nous montrer ouverts vis-à-vis des consommateurs, c'est-à-dire des bénéficiaires (les groupes-cibles), car ce sont eux qui déterminent les types de projets et ceux qui apporteront le plus de «valeur ajoutée» à la promotion de la santé.
- Compétence : la qualité de la promotion de la santé doit s'accroître, et le savoir en la matière, s'enrichir. Ceci devra être obtenu moyennant une *gestion professionnelle* de la qualité et l'emploi de concepts d'évaluation mûrement définis.
- Coopération : les projets de promotion de la santé se fondent sur des partenariats. Selon leur ampleur et leur orientation, ils exigeront une approche centralisée ou décentralisée (top down versus bottom up). Dans tous les cas, il faudra impliquer les divers décideurs (centres de pouvoir nationaux ou locaux) dans les processus correspondants.

Ilona Kickbusch a affirmé, pour conclure : «En définitive, ce sont les bénéficiaires qui décideront du succès ou de l'échec du travail de la fondation. Nous devons considérer l'existence de celle-ci comme un «joyau», que nous chercherons à bien soigner et à faire prospérer de manière utile à tous.»

Plus de 100 participant(e)s ont pu se rendre compte des structures qui seront nécessaires à la mise en œuvre d'une politique de promotion de la santé. A l'appui d'exemples en provenance de l'étranger proche et lointain, Ilona Kickbusch a montré comment la promotion de la santé déploie ses effets à partir de la base. La fondation a eu le plaisir d'accueillir comme invités à cette réunion Dennis Beck, directeur du fonds *Gesundes Österreich*, et Brigitte Zarfl, du Ministère autrichien du travail, de la santé et des affaires sociales.

NOUVELLE CONCEPTION DU MAGAZINE «FOCUS»

▀ CONFÉRER À LA FONDATION UN PROFIL SPÉCIFIQUE

Le Comité directeur a décidé le 25 février 1999, au sens d'un travail continu, différencié et coordonné de manière optimale auprès du public, de remplacer «Focus», qui a paru chaque trimestre depuis la naissance de la fondation, par «focus» – magazine suisse pour la promotion de la santé. Le but de cette réorientation était d'ancrer l'idée de la fondation dans la conscience des milieux spécialisés et de la population, de lui conférer un profil spécifique et d'en consolider le rôle de direction. Il s'agissait de rendre transparent le travail de la fondation afin d'étendre cette transparence en général à la promotion de la santé et à la prévention en Suisse, en particulier en matière d'activités, de priorités, de compétences, de signification et d'emploi des ressources, et d'appuyer dans un esprit de motivation et de coordination, au moyen du nouveau «focus», les projets et campagnes propres à la fondation ou soutenus par elle.

«focus» paraîtra quatre fois par an avec un tirage total de 25'000 exemplaires (18'000 en allemand, 7'000 en français). Elle vise essentiellement les personnes ayant comme profession principale la pratique de la promotion de la santé ainsi que celles dont les activités sont liées à la promotion de la santé et à la prévention (multiplicatrices et multiplicateurs). Les destinataires en seront les groupes-cibles cités ainsi que les experts de la promotion de la santé et de la prévention, les milieux politiques, les autres détentrices et détenteurs de responsabilités et les autres personnes intéressées par les questions de promotion de la santé. Il s'agira d'un magazine de vulgarisation axé sur la pratique et ayant essentiellement un caractère de prestataire de services. Il contiendra des articles de haut niveau technique mais aussi, là où le sujet l'imposera, journalistique. Sa présentation sera soignée mais discrète. Compte tenu de l'effet visé chez les groupes-cibles, on vouera une attention particulière à la promotion de la qualité et à l'efficacité, la transparence et la coordination, le dialogue mais aussi l'aptitude à motiver et la conscience des responsabilités. «focus» sera le reflet du travail de la fondation, à laquelle elle servira d'attestation de l'efficacité et de carte de visite.

Pour accomplir ces tâches, «focus» se servira de divers outils éditoriaux et didactiques. Les organes spécialisés de la fondation et leurs partenaires fourniront à sa rédaction l'appui technique nécessaire. La responsabilité éditoriale incombera à la fondation en tant qu'éditrice et au rédacteur(trice) en chef qu'elle aura désignée(e); quant à la responsabilité technique, elle sera assurée par une commission de rédaction composée comme suit: Gaudenz Bachmann, Reto Guetg, Stefan Brändlin, Christina Steinemann-Gnädinger, Klaus Fellmann, Bernhard Meili, Volker Schulte, Stefan Spring et Marianne Villaret.

La fonction de rédactrice en chef a été confiée à Angie Hagmann, d'inforce, personne dans laquelle la fondation a trouvé une journaliste extrêmement compétente et très expérimentée dans le domaine de la santé, qui a assuré entre autres la rédaction du périodique «Sprechstunde» (1989 - 95).

Chaque numéro sera axé sur deux thèmes essentiels: le sujet principal au sens propre du terme, qui sera de nature scientifique, organisationnelle-méthodique ou politico-sociale, et une discussion portant sur une mesure bien précise ou un projet concret, qui sera affronté sous divers angles.

Le nouveau «focus» a paru pour la première fois en décembre; ce numéro initial était consacré au sujet «La promotion de la santé entre vision et réalité». Son point essentiel était l'interview avec Ilona Kickbusch, experte en sciences politiques et responsable, jusqu'à 1998, de la promotion de la santé auprès de l'OMS à Genève. Depuis 1999, elle est professeur de politique sanitaire internationale à la Yale University (USA). Dans ce premier numéro, on a également présenté les services d'information et de documentation sur la promotion de la santé mandatés par la fondation. Un autre article traitait du sujet «Promotion de la santé et migrations»; un autre encore avait pour titre «La promotion de la santé au lieu de travail». On y a également fait le portrait d'Annette Crisinel, pionnière de la promotion de la santé et de la prévention dans le canton de Vaud. Ce numéro initial a suscité un écho plus que favorable. La fondation est fière de cette publication nouvellement lancée!

«focus»

■ OBSERVER LE MODELAGE D'UNE STRATÉGIE

Le magazine «focus» nouvellement conçu fait office de plate-forme nationale d'information. On y mesure la mise en œuvre concrète d'actions individuelles à l'échelle des exigences de la promotion de la santé. Pour pouvoir atteindre les objectifs fixés, il faut apporter le patrimoine nécessaire de savoir et d'expérience, mais aussi aider à la réalisation des projets. «focus» jette un pont entre théorie et pratique, et informe le grand public sur les activités de la fondation et de ses partenaires, car il s'adresse non seulement aux protagonistes professionnel(le)s de la promotion de la santé et de la prévention, mais aussi aux personnes dont les activités incluent des tâches revêtant un caractère de promotion de la santé ou s'engagent à titre privé en faveur de la santé de leurs semblables. «focus» paraît chaque trimestre en allemand et en français.

PROJETS CONCRETS

▮ «ALLEZ HOP!»: METTRE LA SUISSE EN MOUVEMENT

Voici six années qu'il existe une offre couronnée de succès dans le domaine des *activités physiques*. Les trois assurances maladie Concordia, Helsana et Wincare ont lancé en 1994, conjointement avec l'Association olympique suisse, une campagne visant à mettre les Suisses en mouvement. Avec «*Allez Hop!*», moyennant un assortiment de cours pour débutants, les personnes ne pratiquant pas ou guère de sport sont incitées à quitter régulièrement leurs quatre murs et à faire du bien à leur corps. Des monitrices et moniteurs spécialement formés leur communiquent ce qu'il faut savoir dans les domaines de la marche à pied, du tennis, des sports nautiques et des disciplines en salle. Ces cours, conçus comme des rencontres multiformes incitant à bouger et à s'informer, contiennent également des incitations à l'activité physique dans la vie quotidienne. Depuis le début de cette campagne, on a formé plus de 1200 monitrices et moniteurs «*Allez Hop!*», qui ont offert jusqu'à fin 1999, dans toutes les régions de la Suisse, plus de 1600 cours «*Allez Hop!*». Les résultats sont plus qu'éloquents: 37'000 personnes trop «*sédentaires*» ont été incitées de cette manière à faire de l'exercice physique. Plus de 21% des Suisses ont entre-temps appris l'existence de cette campagne.

À la demande de l'Association olympique suisse, «*Allez Hop!*» vient maintenant d'être inclus dans le programme de base *activité physique, alimentation, détente*. Cette initiative a ainsi trouvé dans la fondation un nouveau et intéressant partenaire. Helsana, Concordia et la suva ont décidé fin 1999 de poursuivre pendant trois ans encore leur collaboration dans le cadre de cette campagne, au perfectionnement et à l'orientation de laquelle la fondation participe activement en tant que membre de la direction du projet. «*Allez Hop!*» est un exemple éloquent de collaboration partenariale entre la fondation et les assurances maladie.

Tout aussi exemplaire, mais visant à une mobilité *spirituelle* accrue: ainsi faut-il qualifier le projet «*Auguste, clown relationnel*». Il s'agit d'une initiative entièrement inédite insérant le travail des clowns dans le domaine de la santé. Des membres du personnel des maisons de retraite suivent une formation de clown afin de tester un aspect encore inédit des relations avec les personnes âgées. Ce projet, qui vise à l'amélioration du dialogue entre celles-ci et le personnel soignant, a bénéficié d'une subvention de Fr. 50'000.-.

PERSPECTIVE

▮ AVEC UN PLAN DIABOLIQUE DANS LE NOUVEAU MILLÉNAIRE

Les préparatifs de la première *Campagne nationale pour la promotion de la santé* «*FeelYourPower*» de l'an 2000 battent leur plein. Cette campagne se déroulera à l'enseignement de l'*empowerment*: Tous les habitants de la Suisse devront être mieux informés et sensibilisés, et avoir la possibilité concrète de devenir actifs. Ceci se déroule dans les domaines de la *promotion générale de la santé, des activités physiques, de l'alimentation et de la détente*. Une aide précieuse leur sera fournie à travers du Dr D. Moniack, qui les incitera, par ses propositions désastreuses pour la santé, à remettre en cause leur propre comportement. Cette idée de base, qui s'appliquera à toutes les initiatives coordonnées dans les domaines de la publicité et des relations publiques, vise à inciter toutes les personnes habitant en Suisse à s'occuper de leur santé dans un esprit de meilleure prise de conscience.

REQUÊTES

▮ DES CRITÈRES PRÉCIS, DES CAPACITÉS ACCRUES

Les modalités de réalisation d'un projet, une fois celui-ci soumis, devront être plus aisées à suivre pour les initiateurs. La fondation a précisé à ce propos l'esprit de ses directives. On a défini de façon plus exacte ce qu'est un projet de promotion de la santé et à quels critères il devra répondre. Les mots-clés seront ici salutogénèse (promotion des ressources potentielles de l'être humain et de l'environnement en matière de santé), empowerment (renforcement des compétences propres en questions de santé) et community involvement (réalisation des projets non pas *pour* un groupe-cible déterminé, mais *avec* et *par* celui-ci en fonction de ses besoins).

Depuis juillet 1999, grâce à sa nouvelle direction, la fondation dispose d'un surcroît de capacité d'appuyer activement des projets au niveau du planning, de la réalisation et de l'évaluation. Au stade du planning, on peut soumettre des esquisses de projet à la fondation. Les demandeurs recevront des conseils et, si nécessaire, la visite d'un membre de la direction ou d'un cadre. Au cours de la réalisation de projets d'une certaine importance, on souhaite quelquefois qu'un expert de la fondation prenne place parmi les organisateurs responsables et leurs groupes de pilotage. Tel est par exemple le cas dans le projet «Tank Free» visant à promouvoir la consommation de boissons sans alcool dans l'ensemble de la Suisse romande, ou dans la production de vidéos sur la vaccination contre les maladies. Dans les deux cas, Felix Kùchler est membre respectivement du comité consultatif et de l'association créée à cet effet.

Un gros travail de structuration s'impose encore dans les domaines de la gestion de la qualité, de la surveillance et de l'évaluation. À l'heure actuelle, il est demandé, dans chaque description de projet, que l'on en explique les modalités d'évaluation souhaitées. La fondation s'entend souvent poser la question de la faisabilité, car c'est souvent seulement au bout de quelques années, voire de quelques décennies, que les répercussions positives d'un projet sur la santé des intéressés deviennent mesurables et apparaissent dépendre de nombreux autres facteurs accessoires. Il faudra alors définir des indicateurs intérimaires afin que l'on puisse évaluer au moins les mesures directes que comporte le projet et leurs répercussions immédiates.

PRÉSENTATION DES PROJETS

■ COMMENT DEMANDEURS ET FONDATION ARRIVENT-ILS À CONCLURE ?

La fondation a précisé ses lignes directives en matière de soutien aux projets. Chacun de ceux-ci doit répondre à des exigences de base s'inspirant de la définition du concept de promotion de la santé. A ceci s'ajoutent des critères compatibles avec les intentions et le but du projet :

- promotion des ressources potentielles de l'être humain et de l'environnement en matière de santé (*salutogénèse*);
- renforcement des compétences propres en matière de questions de santé (*empowerment*): le projet devra mettre les êtres humains à même de vivre sainement, en pleine conscience de ceci, et de se comporter en conséquence;
- la participation des groupes-cibles est essentielle (*community involvement*): les projets sont réalisés non pour un groupe-cible déterminé, mais avec et par celui-ci. La promotion de la santé telle qu'elle est pratiquée doit répondre aux besoins des groupes-cibles.













APERÇU DES PROJETS 1999

▀ PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PRIORITAIRE 1
(ACTIVITÉ PHYSIQUE, ALIMENTATION, DÉTENTE)

THÈME	INSTITUTION	PROJET	BUDGET TOTAL	MONTANT ACCORDÉ	PERSONNE DE CONTACT
BASES SCIENTIFIQUES (PROJETS)	RADIX	457 Guide de réalisation de projets en promotion de la santé	Fr. 32'000.–	Fr. 32'000.–	Stefan Spring Radix Gesundheitsförderung Stampfenbachstrasse 161 8006 Zürich spring@radix.ch www.radix.ch
BASES SCIENTIFIQUES (PROJETS)	WAGUS	485 «GSUND UND ZWÄG»: LE GUIDE DE LA SANTÉ POUR SEMPACH Guide de projet pour une promotion de la santé dans les communes: à l'intention des praticiens, par les praticiens	Fr. 665'000.–	Fr. 120'000.–	Dr. André Schläfli Schweizerische Vereinigung für Erwachsenenbildung Oerlikonerstrasse 38 8057 Zürich sveb@alice.ch, www.alice.ch
ACTIVITÉ PHYSIQUE	SVEB	484 «FORMATION ET PERFECT. POUR LES PROFESSIONS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE» Constitution d'un système de formation à structure de réseau, sous forme d'une brochure et d'une base de données	Fr. 67'000.–	Fr. 30'000.–	Cornelia Kneubühler WAGUS Oberstadt 11 Postfach 144 6204 Sempach-Stadt wagus@bluewin.ch
ACTIVITÉ PHYSIQUE	ISPM, KONKORDIA, QUALITOP, OFSPO	453 «TTM – BEWEGUNG» Mise au point d'un système informatisé d'intervention en vue de la promotion de la santé par les activités physiques et le sport, selon le modèle trans théorique de la modification du comportement	Fr. 860'000.–	Fr. 360'000.–	Eva Martin-Diener Institut für Sozial- und Präventivmedizin der Universität Zürich Sumatrastrasse 30 8006 Zürich emartin@ifspm.unizh.ch
ACTIVITÉ PHYSIQUE	OFSPO	574 Elaboration de bases en vue d'une campagne de promotion des activités physiques dans le cadre du programme prioritaire «activités physiques, alimentation, détente»	Fr. 55'195.–	Fr. 20'000.–	Dr. Brian Martin Bundesamt für Sport Maggingen 2532 Maggingen brian.martin@baspo.admin.ch www.baspo.ch
ACTIVITÉ PHYSIQUE	OFSPO	454 «BASE LINE SURVEY 99» Détermination du niveau de connaissance, d'attitude et de comportement relative à l'activité physique parmi la population pour l'élaboration du programme prioritaire 1	Fr. 135'910.–	Fr. 100'000.–	Dr. Brian Martin / Urs Mäder Bundesamt für Sport Maggingen 2532 Maggingen brian.martin@baspo.admin.ch www.baspo.ch
ACTIVITÉ PHYSIQUE	OFSPO	455 Mise au point de séries d'arguments, d'exposés de faits et de sujets de conférences concernant les activités physiques et la santé	Fr. 56'000.–	Fr. 30'000.–	Dr. Brian Martin / Urs Mäder Bundesamt für Sport Maggingen 2532 Maggingen brian.martin@baspo.admin.ch www.baspo.ch
ACTIVITÉ PHYSIQUE	OFSPO	456 Mise en réseau d'organisations œuvrant dans les domaines de l'activité physique et de la santé	Fr. 207'000.–	Fr. 70'000.–	Dr. Brian Martin / Nelly Botta Bundesamt für Sport Maggingen 2532 Maggingen brian.martin@baspo.admin.ch www.baspo.ch

APERÇU DES PROJETS 1999

 ▢ PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PRIORITAIRE 1
 (ACTIVITÉ PHYSIQUE, ALIMENTATION, DÉTENTE)

THÈME	INSTITUTION	PROJET	BUDGET TOTAL	MONTANT ACCORDÉ	PERSONNE DE CONTACT
ACTIVITÉ PHYSIQUE	FEDERAS	368 «BEWEGTE GEMEINDEN» Budget additionnel	Fr. 219'000.-	Fr. 11'000.-	Andreas Lanz Federas AG Mainaustasse 30 8034 Zürich 01 388 71 81 andreas.lanz@federas.ch
ACTIVITÉ PHYSIQUE	UNI GENÈVE	507 Subvention au VIIIe Congrès de l'Association des chercheurs en activités physiques et sportives	-	Fr. 8'000.-	Prof. Claude-Alain Hauert Université de Genève 9, rte de Drize 1227 Carouge claud-alain.hauert@pse.unige.ch
ALIMENTATION	ASA	515 «NUTRINFO» Service d'informations, homepage Internet, documen- tation d'information et offres de perfectionnement dans le domaine de l'alimentation	Fr. 1'110'000.-	Fr. 245'500.-	Hansjörg Ryser Schweizerische Vereinigung für Ernährung 3001 Bern sve@computerserve.com www.sve.org

23

 ▢ PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME PRIORITAIRE 2
 (SANTÉ ET TRAVAIL)

SANTÉ ET CHÔMAGE	PRÉVENTION RÉGIONALE DES DISTRICTS D'AIGLE ET DU PAYS-D'ENHAUT	460 «SANTÉ CHÔMAGE-TRAVAIL» Mesures individuelles et collectives, écoute des personnes concernées, mise en réseau et sensibilisation des responsables	Fr. 105'600.-	Fr. 50'000.-	Anne-Marie Pillonel 3, Place de la Gare Case Postale 140 1860 Aigle 024 468 60 00 cp.aigle@omsv.vd.ch
------------------	--	---	---------------	--------------	---

 ▢ PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BASE 3
 (ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES)

SANTÉ PSYCHO-SOCIALE	SOCIÉTÉ SUISSE DES PSYCHIATRES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS	410 «L'AVENIR COMMENCE ICI» Journée de formation	Fr. 13'000.-	Fr. 5'000.-	Patrick Haemmerle Service de pédopsychiatrie 17, route des Cliniques Case Postale 1701 Fribourg 026 305 30 50
SANTÉ PSYCHO-SOCIALE	GAIA RECORDS	471 «COMPILATION 99» Production et exécution de morceaux musicaux composés et exécutés par des jeunes	Fr. 101'150.-	Fr. 5'000.-	Olivier Arni Acacias 5 2000 Neuchâtel 032 724 58 73
SANTÉ PSYCHO-SOCIALE	CRS, SECTION DE GENÈVE	477 Groupe d'entraide constitué de parents d'enfants suicidaires	Fr. 16'400.-	Fr. 15'000.-	Monique Boesch 9, route des Acacias 1211 Genève 24 info@croix-rouge-ge.ch
SANTÉ PSYCHO-SOCIALE	THEATER-FALLE BASEL	480 «LONESOME HEROES» Programme jeunesse 2000: Constitution d'un forum de théâtre	Fr. 12'000.-	Fr. 12'000.-	Ruth Widmer St. Johanns-Parkweg 12 4056 Basel theaterfalle@magnet.ch

APERÇU DES PROJETS 1999

 ▀ PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BASE 3
 (ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES)

THÈME	INSTITUTION	PROJET	BUDGET TOTAL	MONTANT ACCORDÉ	PERSONNE DE CONTACT
SANTÉ PSYCHO-SOCIALE	HÔPITAL CANTONAL UNIVERSITAIRE DE GENÈVE	492 Bibliographie et analyse de la littérature portant sur la prévention du suicide chez les jeunes	Fr. 50'000.-	Fr. 35'000.-	Dr. Maja Perret-Catipovic Département de psychiatrie Unités pour adolescents et jeunes adultes 51, bd de la Cluse 1205 Genève suicideprev@diogenes.haugue.ch
SANTÉ PSYCHO-SOCIALE	A BIS Z KOMMUNIKATION	530 «LIEBER COOL ALS GESUND» Journée de formation en collaboration avec l'OFSP et le GDI	Fr. 20'000.-	Fr. 5'000.-	Peter Frehner Peter Merian Strasse 2 4052 Basel abisz kommunikation@bluewin.ch
SANTÉ PSYCHO-SOCIALE	SCHULE UND ELTERNHAUS	565 Brochure portant sur les tendances suicidaires chez les enfants et les adolescents	Fr. 40'000.-	Fr. 20'000.-	Renate Matthews Sekretariat Suizid-Broschüre Weberei Strasse 71 8134 Adliswil pingpong@active.ch
SANTÉ PSYCHO-SOCIALE	LA MAIN TENDUE VAUDOISE	580 «LA MAIN TENDUE 143» Évaluation de la campagne	Fr. 25'900.-	Fr. 23'700.-	Mark Milton La Main tendue vaudoise 1010 Lausanne lausanne@tel-143.ch
TABAC	AT	401 «NOUVEAU PLAISIR SANS TABAC» Campagne visant à ce que les jeunes grandissent sans tabac	Fr. 1'370'000.-	Fr. 300'000.-	Verena El Fehri-Anderfuhren AT Effingerstrasse 40 3001 Bern verena.elfehri@at-schweiz.ch
FORMATION	IG BUBENARBEIT	417 «FACHTAGUNG BUBENARBEIT» Perfectionnement pour personnel spécialisé	Fr. 16'000.-	Fr. 15'000.-	Wimi Wittwer Feldstrasse 7b 5417 Untersiggenthal wimi@halle36.ch
TABAC	AT	501 Travail conceptuel en vue d'une campagne nationale concertée, à partir de 2000, visant à la prévention du tabagisme chez les jeunes	Fr. 57'000.-	Fr. 50'000.-	Verena El Fehri-Anderfuhren AT Effingerstrasse 40 3001 Bern verena.elfehri@at-schweiz.ch

APERÇU DES PROJETS 1999
 ▸ PROJETS INDIVIDUELS

THÈME	INSTITUTION	PROJET	BUDGET TOTAL	MONTANT ACCORDÉ	PERSONNE DE CONTACT
FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	HSA, RADIX, ISB	379 Cours de perfectionnement interdisciplinaire: projet-pilote en vue de la structuration des études post-diplôme de promotion de la santé en Suisse alémanique	Fr. 675'000.-	Fr. 93'000.-	Kurt Geschwind Hochschule für Soziale Arbeit Zentralstrasse 18 Postfach 3252 6002 Luzern 041 228 48 26 kgeschwind@hsa.fhz.ch
SUM DE PROJETS	RADIX	447 «ATELIER COUP DE POUCE» Accompagnement de chefs de projet dans la mise en œuvre de projets de promotion de la santé	Fr. 36'000.-	Fr. 24'000.-	Maitié Busslinger 57, Av. Ruchonnet 1003 Lausanne 021 329 01 57 www.radix.ch
PROMOTION DE LA SANTÉ MULTI-CULTURELLE	RÉSEAU PISP, MAY DAY	421 «MAY DAY» Service de conseils, d'intervention et de prévention des toxicomanies chez les habitants du Tessin appartenant à d'autres cultures	Fr. 117'455.-	Fr. 45'000.-	Pelin Kandemir May Day Via Zurigo 17 6900 Lugano 091 923 18 64
ALIMENTATION	UNICEF-GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PROMOTION DE L'ALLAITEMENT	438 «PROMOTION DE L'ALLAITEMENT EN SUISSE» Financement intérimaire en vue de la constitution d'un parrainage	Fr. 609'000.-	Fr. 400'000.-	André Lappé 1, rue des Prés du Lac 1400 Yverdon-les-Bains 024 446 18 00
SANTÉ MENTALE	PRO MENTE SANA, SECTION DE SUISSE ROMANDE	393 «PSI-TRIALOGUE» Constitution d'un réseau de dialogue entre ex-patient(e)s psychiatriques, membres des familles et experts en Suisse romande	Fr. 258'820.-	Fr. 66'040.-	Jean-Dominique Michel 9, rue Alcide-Jentzer 1205 Genève 022 809 10 10
PROMOTION DE LA SANTÉ ET TOXICOMANIES	BASLER FACHSTELLE FÜR ALKOHOLISMUS-PROPHYLAXE (BAFA)	394 «MITGESTALTUNG UND KONTINUITÄT» Promotion de la santé et travail de prévention des toxicomanies dans les cantons de Bâle, Bâle-Campagne et d'autres cantons	Fr. 245'600.-	Fr. 85'600.-	Fritz Ganser Spalenberg 32 4051 Basel 061 601 31 05 bafa@datacomm.ch
ENTRAIDE	KOSCH	314 «KOSCH» Aide à la constitution d'un parrainage pour un centre national de coordination de la promotion des groupes d'entraide	-	Fr. 53'500.-	Vreni Vogelsanger Arbeitsgemeinschaft KOSCH Koordination der Selbsthilfe-gruppen-Förderung in der Schweiz Laufenstrasse 12 4053 Basel 061 333 86 01
PROMOTION DE LA SANTÉ POUR LES VICTIMES DE LA TORTURE	CRS, CENTRE THÉRAPEUTIQUE	428 Manuel sur les victimes de la torture et de la guerre (livre visant à informer les médecins sur les suites des traumatismes)	Fr. 55'000.-	Fr. 15'000.-	Dr. med. Conrad Frey SRK Therapiezentrum Freiburgstrasse 44a 3010 Bern 031 390 50 50

APERÇU DES PROJETS 1999

▀ PROJETS INDIVIDUELS

THÈME	INSTITUTION	PROJET	BUDGET TOTAL	MONTANT ACCORDÉ	PERSONNE DE CONTACT
PROMOTION DE LA SANTÉ DANS LES COMMUNES	ZEPRA	415 «QUARZ» Cercles de promotion de la santé dans les quartiers: crédit pour l'appui à des projets de promotion de la santé dans les quartiers d'une ville du canton de St-Gall	Fr. 53'500.-	Fr. 20'500.-	Peter Freitag ZEPRA Moosbruggstrasse 11 9001 St. Gallen 071 229 35 75
PROMOTION DE LA SANTÉ POUR LES HANDICAPÉS	NATUR-IMPULS	445 «PANCHEIRON» Évaluation, avec des handicapés, de modes de perception de la nature visant spécifiquement à la promotion de la santé, en vue de fournir des outils didactiques aux pédagogues	Fr. 189'150.-	Fr. 189'150.-	Stephan Jost alte St. Urbanstrasse 5 4803 Vorderwald 062 752 06 11 naturimpuls@bluewin.ch
BRUIT	GESUNDE STADT BERN	448 «LÄRM - das akustische Umfeld der Stadt-Landschaft» Projet visant à sensibiliser aux effets du bruit dans plusieurs villes de Suisse	Fr. 290'400.-	Fr. 56'000.-	Gisela Vollmer Münzrain 10 3001 Bern 031 326 44 05 gesundesbern@datacomm.ch
PROMOTION DE LA SANTÉ POUR PERSONNES ÂGÉES	ASSOCIATION AUGUSTE CLOWN RELATIONNEL	487 «AUGUSTE CLOWN RELATIONNEL» Formation destinée au personnel des maisons de retraite et visant à améliorer la qualité des relations entre sujets âgés et personnel soignant	Fr. 99'750.-	Fr. 50'000.-	Eddy Blandenier 5, rue du Four 2065 Savagnier 032 853 43 66 eblandenier@eesp.ch

APERÇU DES PROJETS 1999
 ▸ SUBSIDES D'ENCOURAGEMENT

THÈME	INSTITUTION	PROJET	BUDGET TOTAL	MONTANT ACCORDÉ	PERSONNE DE CONTACT
SANTÉ MENTALE	ZEPPRA	388 «D'GSCHICHT VOM CHLINE DRACHA» Promotion de la santé concrète à l'école maternelle, renforcement des enfants dans leurs compétences personnelles et sociales en tant que base d'un style de vie sain	Fr. 56'000.-	Fr. 15'000.-	Felix Schneider Lerchenfeldstrasse 57 9501 Wil 071 911 90 50 zeprawil@sekr.sg.ch
RENFORCEMENT DE L'ESTIME DE SOI	FONDATION AS-TRAME	503 «AS-TRAM» Promotion de la santé concrète au sein des familles ayant des enfants gravement malades, en vue d'en conforter les membres individuels	Fr. 168'000.-	Fr. 15'000.-	Marie-Dominique Genoud 2, Av. de Rumine 1005 Lausanne 021 341 90 76
INTÉGRATION	SERVICES PSYCHIATRIQUES CANTONAUX, BÂLE-CAMPAGNE	511 «... WENN DOCH NUR VORHER ETWAS GETAN...» Sensibilisation des structures proches de la collectivité aux objets de la promotion de la santé et intégration des ex-malades mentaux dans la vie quotidienne	Fr. 14'350.-	Fr. 6'600.-	André Gyr Tagesklinik und Beratungsstelle Emil Frey-Strasse 55 4142 Münchenstein BL 061 417 93 33
ENTRAIDE	TEAM SELB-STHILFE GRAUBÜNDEN	426 «TEAM SELBSTHILFE» Constitution d'un service de contact pour groupes d'entraide dans le canton des Grisons	-	Fr. 10'000.-	Margith Albertin 7458 Mon 081 681 12 37
ISOLATION	SPITEX-VEREIN KÖNIZ-OBERBÄLM	489 «CLOWN-EINSATZ IM SPITEXDIENST» Visites à domicile chez les personnes qui s'isolent progressivement, et manifestations dans la commune	Fr. 74'850.-	Fr. 10'000.-	Annagret Höschele Schulhausgässli 4 3098 Köniz 031 978 18 18
SANTÉ MENTALE	ASSOCIATION HÖPICLOWNS GENEVE	464 «HÖPICLOWNS» Formation de clowns destinés à distraire les enfants dans les hôpitaux	Fr. 18'997.-	Fr. 10'000.-	M. Jaquaud 74 A, Pré-Gentil 1242 Satigny 022 753 25 59
TOXICOMANIES	SERVICE SPÉCIALISÉ DE PRÉVENTION DES TOXICOMANIES ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE, CANTON DE ZÜRICH	475 «SEHN-SUCHT» Elaboration d'une production théâtrale consacrée à la prévention des toxicomanies	Fr. 53'300.-	Fr. 10'000.-	Christoph Hammel Kornhausstrasse 50 8006 Zürich 01 364 34 16
INTER-DÉPENDANCES	DIVISION JEUNESSE, FAMILLE ET PRÉVENTION DE LA VILLE DE BÂLE	494 «DU NUR DU ALLEIN» Elaboration d'une production théâtrale consacrée aux interdépendances chez les fillettes et les jeunes femmes	Fr. 32'095.-	Fr. 6'000.-	Dominique Hächler Rheinsprung 16 4001 Basel 061 267 80 62

APERÇU DES PROJETS 1999

▀ SUBSIDES D'ENCOURAGEMENT

THÈME	INSTITUTION	PROJET	BUDGET TOTAL	MONTANT ACCORDÉ	PERSONNE DE CONTACT
TOXICOMANIES	S+D PRÉVENTION DES TOXICOMANIES ET CONSELS EN MATIÈRE DE DROGUES	446 «JUGENDCLUB MOMOLL THEATER» Elaboration d'une production théâtrale consacrée à la prévention des toxicomanies à Lausanne	Fr. 59'000.-	Fr. 5'000.-	Jürg Schneckenburger Schulgasse 18 8224 Löhningen 052 685 29 88
ALCOOL, TABAC	OFFICE CANTONAL DU PERSONNEL, PROGRAMME D'OCCUPA- TION POUR CHÔMEURS	498 «A WALK ON THE WILD SIDE» Exposition: bar avec des boissons et des cocktails exclusivement non alcooliques à Lucerne	Fr. 360'000.-	Fr. 4'000.-	Andrea Huwyler-Bachmann Reckenbühlstrasse 18 6005 Luzern 041 228 64 25
TABAC	FORUM DE LA SANTÉ, C/O CENTRE CANTONAL DE SOINS	502 «PASSIVRAUCHEN – NICHTRAUCHERSCHUTZ» Campagne consacrée à la lutte anti-tabac et au tabagisme passif: une journée sans fumer dans les restaurants et le centre de Schaffhouse	Fr. 11'060.-	Fr. 5'000.-	Matthias Schlatter Wepferstrasse 12 8200 Schaffhausen 052 644 94 00
PROMOTION DE LA SANTÉ ET PRÉVENTION EN GÉNÉRAL	DIPARTI- MENTO OPERE SOCIALI DEL CANTONE TICINO	499 «RÉSEAU FRANCOPHONE DE PROMOTION DE LA SÉCURITÉ» Journée sur la promotion de la santé, la prévention des accidents et la prévention destinée aux experts	Fr. 85'000.-	Fr. 4'000.-	Antoine Casabianca Ufficio di promozione e di valutazione sanitaria Via Orico 5 6500 Bellinzona 01 814 30 50 dos-upvs@ti.ch
SALUTO- GÉNÈSE	INSTITUT DE MÉDECINE SOCIALE ET PRÉVENTIVE DE L'UNIVERSITÉ DE ZÜRICH (SPMHZ)	553 «KOHÄRENZGERÜHL UND SALUTOGENESE» Journée à l'IUMSP de Zurich	Fr. 16'350.-	Fr. 10'000.-	Hans Wydler Sumatrastrasse 30 8006 Zürich 01 634 46 11 hans@ifspm.unizh.ch

APERÇU DES PROJETS 1999

▀ DIVERS

THÈME	INSTITUTION	PROJET	BUDGET TOTAL	MONTANT ACCORDÉ	PERSONNE DE CONTACT
BASES SCIENTIFIQUES	SGPG	602 «ZEITSCHRIFT SOZIAL- UND PRÄVENTIVMEDIZIN» Publication scientifique de la Société suisse de prévention et santé publique en étroite collaboration avec la fondation traitant des thèmes sur la promotion de la santé (théorie, pratique, évaluation)	Fr. 554'000.-	Fr. 190'000.-	Prof. Dr. Thomas Abel SGPG Chefredaktor Effingerstrasse 40 3001 Bern thomas.abel@unibe.ch
INFORMATION ET DOCUMENTATION	RADIX	596 «INFODOC GF» (GESUNDHEITSFÖRDERUNG) Service d'information et documentation en langue allemande pour professionnels, scientifiques, étudiants, milieux politiques et autres personnes intéressées (bases de la promotion de la santé)	Fr. 268'750.-	Fr. 268'750.-	Diego Morosoli InfoDoc GF c/o Radix Stampenbachstrasse 161 8006 Zürich infodoc@radix.ch www.radix.ch
INFORMATION ET DOCUMENTATION	CENTRE DE DOCUMENTATION	597 «INFODOC PS» (PROMOTION DE LA SANTÉ) Service d'information et documentation en langue française pour professionnels, scientifiques, étudiants, milieux politiques et autres personnes intéressées (bases de la promotion de la santé)	Fr. 181'195.-	Fr. 181'195.-	Françoise Bruttin InfoDoc Promotion de la Santé c/o Centre de documentation en santé publique 21, Bugnon 1005 Lausanne francoise.bruttin@hospvd.ch www.hospvd.ch/public/chuv/bdfm/cdsp
INFORMATION ET DOCUMENTATION	CENTRO DI DOCUMENTAZIONE, SEZIONE SANITARIA	599 «INFODOC PS» (PROMOZIONE DELLA SALUTE) Service d'information et documentation en langue italienne pour professionnels, scientifiques, étudiants, milieux politiques et autres personnes intéressées (bases de la promotion de la santé)	Fr. 87'086.-	Fr. 87'086.-	Manuela Perucchi InfoDoc Promozione della salute c/o Centro di documentazione Sezione sanitaria Via Orico 5 6501 Bellinzona manuela.perucchi@ti.ch www.ti.ch/salute/biblioteca
INFORMATION ET DOCUMENTATION	inforce	579 «FOCUS» Magazine suisse pour la promotion de la santé	Fr. 473'000.-	Fr. 473'000.-	Angie Hagmann Redaktion «Focus» Alperblickstrasse 15 8630 Rütli infohag@active.ch

■ SANS NOS PARTENAIRES, RIEN NE VA PLUS

Les cantons étant nos partenaires légaux les plus importants dans le domaine de la promotion de la santé, une collaboration efficace avec eux est indispensable à l'activité de la fondation, et ceci non seulement au niveau stratégique ou dans le cadre de cette promotion elle-même, mais aussi de manière tout à fait concrète, en ce qui concerne l'élaboration et le cofinancement des programmes et des projets. Afin de pouvoir configurer cette coopération avec des perspectives de succès, la fondation a fondé la Conférence nationale des responsables cantonaux pour la promotion de la santé, et en finance le secrétariat. Tous les deux à trois mois, elle se réunit en vue d'échanger des informations. On y discute de la prise en charge de tâches additionnelles telles que le contrôle de la qualité des demandes de projet.

Entre-temps, 19 cantons s'y sont fait représenter, les responsables romands et tessinois se montrant jusqu'ici particulièrement actifs. Ils ont mis au point leurs propres lignes de conduite, et ont en programme une collaboration opérationnelle plus étroite.

Dans une première étape, une coopération plus intensive sera mise en place avec tous les cantons de Suisse romande (Fribourg, Neuchâtel, Jura, Vaud, Genève, Valais), le Tessin et les cantons de St-Gall, Obwald et Nidwald. Ce processus a démarré fin 1999. L'expérience ainsi accumulée sera incorporée dans la collaboration avec les autres cantons.

Les assurances maladie jouent un rôle important dans le monde de la santé en Suisse. C'est via les caisses-maladie que les cotisations de chaque assuré parviennent à la fondation. La fondation envisage de lancer un projet en commun avec les caisses qui s'occupent déjà activement de la promotion de la santé. Ce travail a commencé fin 1999.

La fondation collabore étroitement avec l'OFSP, la CDIP et Radix au sein du programme-cadre *écoles et santé*. Quant à Radix, elle s'occupe du *Réseau européen et suisse d'écoles en santé* (REES et RES-CH).

La fondation a investi beaucoup d'énergie dans la mise sur pied des réseaux. Plutôt que de mettre en route des projets individuels, elle vise à lancer des initiatives susceptibles de retombées bénéfiques, d'amorcer de nouvelles activités et de bien s'intégrer dans les réseaux. Aussi convient-elle des conditions-cadre et des normes avec ses partenaires. Le développement des campagnes individuelles est cependant piloté par les groupes-cibles.

Dans le domaine de la santé et du travail, nous avons commencé à tâter le terrain en vue de la constitution d'un réseau qui s'appellera les *PME saines*. De telles PME se distingueront par leur esprit de participation et de codécision, leur sécurité au travail, leur respect de l'écologie et leur conscience en matière de santé, sans cependant qu'elles soient exemptes de stress. Ce qui sera déterminant, ce sera la manière dont on y contournera stress et conflits et dont on visera à les éliminer.

Dans la plupart des pays européens, il existe des réseaux OMS destinés aux hôpitaux promouvant la santé (*Healthy Hospitals*). C'est en 1992 que l'OMS a lancé cette initiative en vue de faire des hôpitaux des plates-formes de promotion de la santé. En effet, c'est là que se concentrent les connaissances médicales et que les collaboratrices et collaborateurs sont en contact permanent avec des milliers de personnes. En accord avec la fondation, on a constitué, avec l'appui de la CDS et de l'OFSP l'association «*Health promoting Hospitals of Switzerland*», laquelle déploie des efforts en faveur d'un suivi médical global ainsi que du traitement et de l'encadrement des patients sur la base de la promotion de la santé et de la prévention. Son but est de mettre au point, au cours des prochaines années, des normes en matière de promotion de la santé dans les hôpitaux suisses, de parrainer des projets et de récompenser des exemples pratiques dignes d'être imités.

KOSCH – UNE ÉTAPE CRUCIALE POUR LES GROUPES D'ENTRAIDE

Voici bien longtemps que la fondation envisageait de constituer un centre de coordination pour les quelque 2000 groupes d'entraide et les 18 services régionaux de contact disséminés dans tout le pays. Maintenant c'est fait: le *KOSCH* (Koordinationstelle für Selbsthilfegruppen Schweiz = Centre de coordination pour les groupes d'entraide en Suisse) vient d'être fondé. La fondation a fortement incité à cette réalisation, moyennant un appui efficace au niveau tant financier que personnel. Au sein de la fondation, Myrtha Meuli s'est occupée de ce dossier avec beaucoup de compétence et d'engagement. Parmi les buts essentiels de la fondation nouvellement constituée pour l'an 2000, il faut signaler:

- l'obtention d'un mandat d'exécution de la part de l'Office fédéral des assurances sociales pour la fondation KOSCH en tant qu'organisme superviseur et pour ceux parmi les services régionaux de contact qui remplissent déjà les conditions structurelles nécessaires;
- la réalisation d'un projet de recherche suprarégional visant à l'évaluation des services de contact régionaux et des groupes d'entraide sous la direction du service de recherche de la Haute Ecole spécialisée de Lucerne;
- le planning d'un cours post-diplôme de promotion de l'entraide en collaboration avec la Haute Ecole spécialisée de Lucerne.

On ne peut ni prédisposer ni ordonner sans autre la constitution des groupes d'entraide, car ils se fondent essentiellement sur l'initiative des personnes qui en ont besoin. La fréquence de leur apparition et leur efficacité sur le terrain dépendent fortement de leur environnement social, de la promotion qu'on leur offre, du caractère plus ou moins favorable à l'entraide du climat qui les entoure, de la perception et de l'appui dont ils bénéficient, par exemple de la part des protagonistes politico-sociaux influents.

Les personnalités suivantes se sont engagées en faveur de KOSCH au sein du Conseil de fondation: Remo Gysin, CN (président); Ruth Gonseth, CN; Ruth Herzog Diem (représentante des services de contact); Pierre Boillat (président du conseil d'administration des Assurances CSS); Gian-Reto Plattner et Erika Forster-Vannini, tous deux membres du Conseil de fondation.

Les deux Conférences des directrices et directeurs cantonaux de la santé et des affaires sociales ont remis aux cantons une recommandation leur demandant d'appuyer KOSCH au moyen d'une contribution initiale. KOSCH est en pourparlers avec les caisses-maladie, l'Office fédéral de la santé publique et l'Office fédéral des assurances sociales afin de faire compléter à moyen terme ses financements, d'origine essentiellement privée, par des fonds publics.

À cette situation financière encore incertaine, il y a lieu d'opposer l'intensité des efforts demandés au siège de la fondation ainsi que la profonde compréhension et l'ample solidarité exprimées par les médias de Suisse alémanique. À côté de personnes individuelles et de services de contact, ce sont surtout les petits groupes d'entraide peu professionnalisés, qui discernent en KOSCH leur interlocuteur, que ce soit pour le planning d'une réunion ou pour une intervention publique visant à la résolution de problèmes de structure et de financement.

KOSCH
Laufenstrasse 12
4053 Bâle
Tél. 061 333 86 01
Fax 061 333 86 02

Renseignements et conseils pour les groupes d'entraide:

0848 810 814 (des experts de l'entraide vous répondront 26 heures par semaine).

E-mail: kosch@selbsthilfegruppen.ch

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1999

	ACTIFS	PASSIFS
LIQUIDITÉS	17'122'510.95	
TITRES	5'997'679.13	
DÉBITEUR CENTRALE D'ENCAISSEMENT	1'806'375.20	
DÉBITEURS DIVERS ET ACTIFS TRANSITOIRES	74'913.20	
MOBILIER, MACHINES ET INSTALLATIONS, EDP	178'500.00	
CRÉANCIERS ET PASSIFS TRANSITOIRES		501'958.50
DUCROIRE		220'000.00
PROJETS INDIVIDUELS À PAYER		590'850.00
PROGRAMMES PRIORITAIRES À PAYER		1'189'990.75
PROJETS COMMUNICATION / INFORMATION		1'100'000.00
RÉSERVE GÉNÉRALE POUR ACTIVITÉS FUTURES		21'323'000.00
CAPITAL DE FONDATION LIBÉRÉ		230'538.30
EXCÉDENTS DE RÉSULTAT REPORTÉ		20'217.00
EXCÉDENT DE PRODUITS 1999		3'423.93
	25'179'978.48	25'179'978.48

COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 1999

	CHARGES	PRODUITS
CONTRIBUTIONS DES ASSURÉS		16'977'607.45
PROJETS NON RÉALISÉS		146'000.00
INTÉRÊTS ACTIFS ET PRODUITS DE TITRES		358'956.20
PRODUITS DIVERS		2'594.30
FINANCEMENT DE PROJETS	2'046'760.80	
FINANCEMENT DE PROGRAMMES PRIORITAIRES	1'562'200.00	
CONTRIBUTIONS DE MOTIVATION	110'600.00	
COMMUNICATION / INFORMATION	1'483'133.70	
ATTRIBUTION À LA RÉSERVE GÉNÉRALE POUR ACTIVITÉS FUTURES	9'690'000.00	
FRAIS D'ENCAISSEMENTS DES CONTRIBUTIONS DES ASSURÉS	350'000.00	
PERTE SUR DÉBITEURS	220'000.00	
FRAIS DU PERSONNEL, DES ORGANES ET DES EXPERTS	1'238'555.80	
CHARGES D'EXPLOITATION	780'483.72	
EXCÉDENT DE PRODUITS	3'423.93	
	17'485'157.95	17'485'157.95

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DICTÉE PAR DES PRINCIPES ÉTHIQUES

La fondation a commencé en 1997 ses activités aux termes de l'art. 19 LAMal. Bien entendu, au cours des deux premières années beaucoup de choses n'avaient pas encore été réglées concrètement, ce qui a obligé à affronter divers travaux de nature conceptuelle. Dans ces conditions, le mandat ne pouvait certes être de dépenser autant que possible tous les fonds disponibles; c'était leur emploi ciblé à des fins de promotion de la santé qui devait occuper le premier plan. Aussi a-t-on préféré constituer des réserves afin de pouvoir s'attaquer, après une étape de formation du consensus, à des programmes et à des activités concrètes et aussi de plus grande ampleur. Tel sera le cas à partir de l'an 2000.

La *politique d'investissement* a pour objectif les marchés à faibles risques, afin d'accroître les recettes à moyen terme. Par ailleurs, aucun investissement ne pourra avoir lieu dans des entreprises produisant ou vendant des boissons alcoolisées, du tabac ou des produits dérivés, car cela contredirait l'objectif de la fondation. En outre, il y aura lieu de garantir une forte liquidité, afin de pouvoir répondre à court terme aux besoins de financement. À l'avenir, on étendra les restrictions à d'autres secteurs tels que la fabrication et le commerce des armes, et on préférera les investissements dans les entreprises qui accordent autant d'importance aux objectifs écologiques qu'aux aspects économiques. Nous avons donné à la Banque cantonale de Lucerne un mandat de gestion individuelle de fortune, car ces restrictions ne peuvent être efficacement mises en œuvre dans le cadre de placements en fonds d'investissement.

FONDATION SUISSE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ
LAUSANNE
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR L'EXERCICE 1999

Lausanne, le 18 février 2000

17410/By/Ml/ew
(30/2)

au Conseil de fondation de la
FONDATION SUISSE POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ, LAUSANNE

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes) de la Fondation suisse pour la promotion de la santé pour l'exercice arrêté au 31 décembre 1999.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité directeur alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

35

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 18 février 2000

FIDINTER SA

Rodolphe Barbey
Expert-comptable diplômé
Réviseur responsable

ppa. Marianne Leuenberger
Agent fiduciaire avec brevet fédéral

Annexes:

- Comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes)
- Détail des projets et programmes prioritaires à payer
- Mouvements des provisions et réserves

DE L'ANCIENNE À LA NOUVELLE FONDATION

Avec l'art. 19 LAMal, la promotion de la santé et la prévention des maladies ont reçu pour la première fois une base légale au niveau suisse. Après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie, en 1996, la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires CDS avait sollicité que l'on confiât les tâches visées à l'art. 19 LAMal à la Fondation suisse pour la promotion de la santé, constituée en 1989 à l'initiative du canton de Vaud. Par la suite, la CDS, le Concordat des assureurs maladie suisses et l'Association suisse des assureurs privés maladie et accidents étaient tombés d'accord sur les adaptations de principe à apporter à la fondation et avaient décidé, au printemps 1996, de les incorporer dans la nouvelle institution visée à l'art. 19 LAMal.

Le Département fédéral de l'intérieur avalisa cette opération le 21 juin 1996 et désigna la Fondation suisse pour la promotion de la santé en tant qu'institution compétente aux termes de l'art. 19 LAMal. Cette fondation a pour but de stimuler, coordonner et évaluer les mesures visant à la promotion de la santé et à la prévention des maladies; elle encourage et coordonne la mise en œuvre des projets correspondants d'importance nationale et régionale. Dans le cadre de ses possibilités, elle fournit des contributions financières, de l'aide technique et des conseils. Lors de la séance du 16 juillet 1996, qui sanctionna sa constitution, le Conseil de fondation jeta les premières bases du travail futur de celle-ci et donna son aval à l'élaboration d'un programme d'activités et d'un budget. Elle élit en outre comme premier président l'ancien conseiller d'Etat Jaques Vernet.

36

Les activités de la fondation sont financées depuis 1998, aux termes de l'art. 20 LAMal, par des cotisations annuelles versées par tous les assurés maladie. Ces fonds, perçus par les caisses, sont reversés à la fondation. Le montant des cotisations est fixé par le Conseil fédéral sur proposition de la fondation. La décision du Conseil fédéral se fonde sur le programme d'activités: en septembre, au vu du programme d'activités du 13 juin 1997, il a fixé à Fr. 2.40 le montant des cotisations pour les trois années successives (1998 à 2000). La même année, la fondation a commencé à mettre en œuvre le programme d'activités décidé par son conseil.

Le Conseil de fondation est l'organe directeur. Il comprend 17 membres, représentant les institutions ci-après:

- le Concordat des assureurs maladie suisses CAMS (4 sièges) et l'Association suisse des assurances AMA (1 siège)
- les cantons (4 sièges)
- la suva (1 siège)
- la Confédération (1 siège)
- le corps médical (1 siège)
- les milieux scientifiques (1 siège)
- les Ligues de santé (1 siège)
- l'Association suisse des organisations professionnelles de la santé FSAS (1 siège)
- les consommatrices et consommateurs (1 siège)
- les pharmacien(ne)s (1 siège)

Les membres du Conseil de fondation sont choisis par le Département fédéral de l'intérieur sur proposition du Conseil de fondation. Leur mandat dure quatre ans, et ils sont rééligibles.

Le Conseil de fondation élit en son sein un(e) président(e) et un(e) vice-président(e). et désigne un comité directeur comprenant un président et six autres membres du Conseil de fondation. Depuis l'été 1998, la fondation est présidée par Klaus Fellmann, ancien conseiller d'Etat.

L'HISTOIRE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN SUISSE MONTRE QU'IL A FALLU SURMONTER BIEN DES OBSTACLES SUR LA VOIE MENANT À DES STRUCTURES FONCTIONNELLES. C'EST SEULEMENT GRÂCE À LA BASE LÉGALE OFFERTE PAR L'ARTICLE 19 DE LA LAMAL QUE LA FONDATION S'EST VU OCTROYER LES GARANTIES FINANCIÈRES QUI LUI PERMETTENT DE TRAVAILLER DE MANIÈRE CONTINUE ET À LONG TERME À LA RÉALISATION DE SES OBJECTIFS.

Siège
 Fondation suisse pour la promotion de la santé - Fondation 19
 Avenue de la Gare 52
 Case postale 670
 1001 Lausanne

Téléphone 021 345 15 15
 Fax 021 345 15 45
 E-mail office@healthprom.ch
 Internet www.FeelYourPower.ch

DÉPARTEMENTS

Secrétariat	Monika Bilomba	021 345 15 16 (départ le 30.6.00) monika.bilomba@healthprom.ch
	Claude Mühlemann	021 345 15 15 (départ le 31.7.00) office@healthprom.ch
Comptabilité / Personnel	Edith Schleiss	021 345 15 75 (à partir du 1.6.99) edith.schleiss@healthprom.ch
Politique PS	Bertino Somaini	021 345 15 55 (à partir du 1.7.99) bertino.somaini@healthprom.ch
Empowerment	Felix Kuchler	021 345 15 10 (à partir du 1.7.99) felix.kuechler@healthprom.ch
Coordination SPP	Volker Schulte	021 345 15 65 (à partir du 1.7.99) volker.schulte@healthprom.ch
SPP 1	Pierre-Yves Martin	021 345 15 36 (départ le 31.1.00) pierre-yves.martin@healthprom.ch
	Denise Rudin	021 345 15 36 (à partir du 1.3.00) denise.rudin@healthprom.ch
SPP 2	Didier Burgi	021 345 15 37 (départ le 31.3.99) didier.burgi@healthprom.ch
	Marianne Villaret	021 345 15 37 (à partir du 1.3.00) marianne.villaret@healthprom.ch
SPP 3	Brigitte Caretti	021 345 15 38 (départ le 31.7.99) brigitte.caretti@healthprom.ch
	Doris Summermatter	021 345 15 38 (à partir du 1.4.00) doris.summermatter@healthprom.ch
Projets individuels	Myrtha Meuli	021 345 15 60 (départ le 30.4.00) myrtha.meuli@healthprom.ch
Services	Catherine Perrin	021 345 15 00 (départ le 30.6.00) catherine.perrin@healthprom.ch
Contrôle de qualité et évaluation	Felix Kuchler	021 345 15 10 (à partir du 1.7.99) felix.kuechler@healthprom.ch
Collaboration internationale	Volker Schulte	voir ci-dessus

Information / RP	Catherine Perrin	voir ci-dessus
Campagnes	Felix Kùchler	voir ci-dessus
Action / Campagne	Peter Burri	021 345 15 35 (à partir du 1. 1.00) peter.burri@healthprom.ch
Know-how médical	Walter Oswald	021 345 15 15 (à partir du 15.3.00) w.oswald@bluewin.ch
	Rédaction «focus» Alpenblickstrasse 15 8630 Rùti	
Rédactrice en chef Rédacteur pour la version française	Angie Hagmann Raphaël de Riedmatten	
	Téléphone	055 241 19 34
	Fax	055 241 19 94
	E-mail	infohag@active.ch

SERVICES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

39

InfoDoc Promotion de la santé **A**
c/o Radix Gesundheitsförderung
Stampfenbachstrasse 161
8006 Zurich

Diego Morosoli
Téléphone 01 360 41 00
Fax 01 360 41 14
E-mail infodoc@radix.ch
Internet www.radix.ch

InfoDoc Promotion de la santé **F**
c/o Centre de documentation en santé publique
Bugnon 21
1005 Lausanne

Françoise Bruttin
Téléphone 021 314 73 90
Fax 021 314 74 04
E-mail francoise.bruttin@hospvd.ch
Internet www.hospvd.ch/public/chuv/bdfm/cdsp

InfoDoc Promotion de la santé **I**
c/o Centro di documentazione
Sezione sanitaria
Via Orico 5
6501 Bellinzona

Manuela Perucchi
Téléphone 091 814 30 54
Fax 091 825 31 89
E-mail manuela.perucchi@ti.ch
Internet www.ti.ch/salute/biblioteca

IMPRESSUM

Editrice

Fondation suisse pour la promotion de la santé -
Fondation 19, Lausanne

Texte

Edgar Luthiger, Arch

Photographie

Mario del Curto, Lausanne

Réalisation / conception graphique

Werner Jeker, Les Ateliers du Nord, Lausanne
avec Elisabeth Schwarzenbeck

Impression

Plusprint, Lausanne